



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE AUSTRALE

Une publication du SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE PRETORIA

N°19 – 7 mai au 12 mai 2023

Fait saillants :

- **Afrique du Sud** : La balance commerciale du premier trimestre enregistre un déficit inédit (SARS)
- **Afrique du Sud** : La ministre de l'agriculture annonce la création d'un fond pour soutenir le développement des énergies alternatives dans les exploitations agricoles (Gov.ZA)
- **Eswatini** : Le FMI publie son rapport d'analyse économique annuel

Zoom sur les opportunités d'investissement dans l'économie verte en Afrique du Sud

L'organisation **GreenCape** a publié cinq rapports (*Market intelligence reports*) visant à identifier des investissements stratégiques pour accompagner la transition verte en Afrique du Sud, dans les secteurs de l'énergies, des véhicules électriques, de l'eau et de l'agriculture.

Dans son rapport sur les énergies renouvelables, **GreenCape** met en avant la perspective de développement d'une filière locale de construction de panneaux solaires et d'éolienne qui pourraient représenter respectivement 14 millions et environ 3 600 en 2030 - avec 70 à 90% de contenu local. A plus petite échelle, trois leviers sont identifiés : l'installation de panneau solaire dans les installations industriels et agricoles via la mise en place de *Power Purchase Agreement* qui pourrait représenter 600 à 900 MW de capacités supplémentaires par an sur le réseau (marché estimé à environ 7,5 Mds ZAR – 360 M EUR), l'installation de batterie d'appoint pour 250MW par an (2 Mds ZAR) et le développement de compteurs électriques intelligents (1,6 Mds ZAR).

Dans le secteur de l'eau, **Green Cap** identifie des opportunités dans la réparation et la maintenance des infrastructures de gestion des eaux usées qui sont aujourd'hui dans un état jugées critiques dans près 40% des municipalités ; dans la valorisation des boues d'épuration (transformation en engrais ou en matériaux de construction, biomasse, etc.) et l'installation de capacité d'électricité renouvelable dans les stations d'épuration – qui comptent pour près de 20% de la consommation électrique des municipalités.

Dans le secteur agricole, l'organisation souligne les opportunités dans le développement de pratiques agricoles résilientes : agriculture régénérative, agriculture circulaire et agriculture intelligentes (*smart agriculture*) reposant sur l'utilisation de logiciels pour optimiser les intrants (engrais, pesticides) et renforcer l'efficacité de l'irrigation.

Enfin, dans le secteur de la mobilité, le marché des véhicules électriques présente des opportunités substantielles pour les entreprises et les investisseurs actifs et intéressés par le secteur. **Green Cape** présente quatre opportunités de marché : l'électrification des transports publics ; le développement du vélo électrique pour la livraison du dernier kilomètre ; la fabrication locale de véhicules électriques et le développement d'une industrie locale de batteries au lithium.

Sommaire :

Afrique australe :

- Le FMI publie un rapport sur l'impact de la mise en place de la zone de libre-échange continentale africaine (*FMI*)

Afrique du Sud :

- La balance commerciale du premier trimestre enregistre un déficit inédit (*SARS*)
- Les productions minière et manufacturière se contractent à nouveau au mois de mars (*StatSA*)
- La ministre de l'agriculture annonce la création d'un fond pour soutenir le développement des énergies alternatives dans les exploitations agricoles (*Gov.ZA*)
- Numsa et AMSA concluent un accord pour augmenter les salaires face à l'inflation (*Business Day*)

Angola :

- Le Ministère des Finances présente le bilan du programme de privatisations

Eswatini :

- Le FMI publie son rapport d'analyse économique annuel (*FMI*)

Mozambique :

- Le FMI a conclu sa deuxième mission de revue dans le cadre du programme de « Facilité Elargie de Crédit » (*FMI*)

Namibie :

- L'inflation recule au mois d'avril (*Namstats*)

Afrique australe

Le FMI publie un rapport sur l'impact de la mise en place de la zone de libre-échange continentale africaine (FMI)

Le 5 mai, le FMI a publié un rapport sur l'impact de la mise en place de la zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECA) sur les échanges commerciaux. Le traité ZLECA est entré en vigueur le 1er janvier 2021, après avoir été approuvé par l'ensemble des pays africains, à l'exception de l'Erythrée. Il prévoit la suppression des droits de douane pour 90% des produits échangés à l'intérieur de la zone de libre-échange, les Etats membres conservant la possibilité de fixer librement leurs tarifs douaniers avec les pays tiers jusqu'à la mise en place d'une réelle union douanière. Les échanges commerciaux intra-ZLECA ont débuté en octobre 2022, avec sept pays pilotes (tous situés hors d'Afrique australe). Selon le modèle du FMI (basé sur les données de 2019), la mise en place de l'accord pourrait faire progresser de 15% les échanges commerciaux intra-africains annuels entraînant un impact positif de 1,25% sur le PIB réel médian. L'augmentation pourrait atteindre jusqu'à +53%, avec un impact de +15% sur le PIB réel médian, si l'accord était accompagné de politiques favorisant les échanges commerciaux (développement des infrastructures et du système financier). La ZLECA pourrait ainsi permettre de renforcer la place des pays africains dans la chaîne de valeur mondiale, réduisant leur vulnérabilité face aux chocs externes.

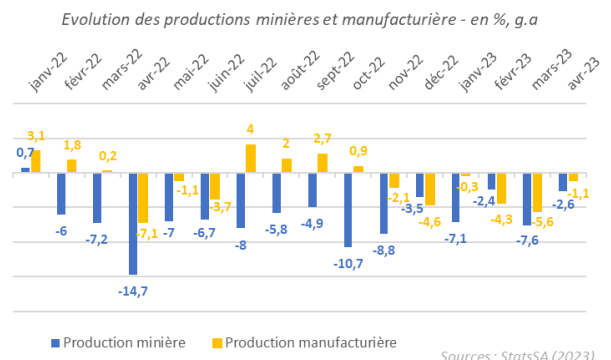
Afrique du Sud

La balance commerciale du premier trimestre enregistre un déficit inédit (SARS)

La balance commerciale sud-africaine a enregistré un déficit commercial inédit de 6,2 Mds ZAR (0,3 Mds EUR) au premier trimestre 2023, contre un excédent de 61,9 Mds ZAR (3 Mds EUR) à la même période de l'année précédente. Il s'agit du plus important déficit commercial enregistré sur la période depuis le

premier trimestre de 2018, alors que la balance commerciale est structurellement excédentaire. Cette mauvaise performance s'explique notamment par une hausse importante des importations (+22,4% par rapport au premier trimestre de l'an passé, à 488 Mds ZAR) - portées par les hydrocarbures et produits des industries extractives (+36,5% pour un poste représentant 22,1% du flux) et les machines et équipements mécaniques (+57,8% pour 22,5%). Parallèlement, les exportations ont également progressé, mais à un rythme nettement moins soutenu (+4,6% à 482 Mds ZAR) - portées par les exportations de produits miniers (+4,2% pour un poste comptant pour 27,6% du total des exportations), de produits métalliques (56,8 Mds, +17,2% pour 11,8%) et des machines (34,7 Mds ZAR, +10,4% pour 7,2%), alors que les exportations de minerais précieux se sont en revanche contractées sur la période (-9,4% pour 19,9%).

Les productions minière et manufacturière se contractent à nouveau au mois de mars (StatsSA)



Selon l'agence nationale de statistiques (Stats SA), la production minière a diminué de 2,6% au mois de mars par rapport à la même période de l'an dernier, après -7,6% en février. Il s'agit du quatorzième mois consécutif de contraction de l'indicateur. Les postes qui ont le plus contribué à cette diminution sont les diamants (-54,7%, soit une contribution négative de -3,3 points) et les métaux du groupe platinoïde (-9,1%, soit -2,2 points). A noter toutefois les bonnes performances de l'or (+21,6%, soit 2,8 points) et du minerai de fer (+23,1%, soit +1,4 point). Toujours selon Stats SA, la production manufacturière a également diminué, mais de manière moins marquée (-1,1% sur la période,

après -5,6% le mois précédent, soit le cinquième recul consécutif de l'indicateur). Cette évolution s'explique notamment par la contraction des « produits pétroliers et chimiques » (-8,8%, soit -2 points) et « textiles » (-12,1%, soit -0,6 point). A noter à l'inverse la bonne tenue du secteur agroalimentaire sur la période (+5,7% soit +1,2 point). Les secteurs manufacturier et minier continuent donc de pâtir des difficultés d'approvisionnement en électricité: le premier trimestre 2023 a en effet enregistré 86,3 jours complets de délestages (dont 13 jours en niveau 6, et 7,9 en niveau 5), contre seulement 10,9 jours complets à la même période de l'année précédente. La production électrique (StatsSA) a enregistré sa pire performance trimestrielle depuis plus de quinze ans (53 840 GWh, soit -7,7% par rapport à la même période de l'année précédente), avec un record négatif de production en février (16 709 GWh).

La ministre de l'agriculture annonce la création d'un fond pour soutenir le développement des énergies alternatives dans les exploitations agricoles (Gov.ZA)

Le 9 mai, la ministre de l'Agriculture Thoko Didiza, a présenté au parlement le budget de son ministère pour l'exercice financier 2023-2024 d'un montant total d'environ 17 Mds ZAR (808 M EUR) – un budget stable comparativement à l'exercice précédent. A cette occasion, la ministre a souligné les bonnes performances du secteur agricole qui s'est montré particulièrement résilient face à la crise de la Covid-19 (croissance cumulée de 25% et création d'environ 50 000 nouveaux emplois entre 2020 et 2022). Le budget prévoit notamment la mise en place d'un programme (*Agro-Energy fund*) visant à soutenir le développement de sources d'énergies alternatives dans les exploitations agricoles (installations de renouvelable ou générateur au diesel), pour faire face aux difficultés croissantes d'approvisionnement en électricité – qui ont un impact direct sur les performances du secteur, notamment sur la chaîne de froid et l'irrigation. Ce dernier, doté de 2,5 Mds ZAR (soit près de 15% du budget total), consiste notamment en un système de prêt et de subventions aux agriculteurs (entre 500 000 ZAR et 1.5 M ZAR en fonction de la taille des

exploitations). Les détails sur les critères d'éligibilité n'ont pas été fournis à ce jour.

Numsa et AMSA concluent un accord pour augmenter les salaires face à l'inflation (BusinessDay)

Le syndicat national des métiers de la sidérurgie d'Afrique du Sud (*Numsa*) et *AceloMittal South Africa* (leader du secteur avec 60% de part de marché dans le pays), ont conclu un accord octroyant une hausse des salaires de 6.5% par an sur les trois exercices à venir. L'accord sera effectif à partir d'avril 2023. La hausse des salaires s'inscrit ainsi à un niveau légèrement inférieur à l'inflation – 7,1% sur un an au mois de mars. A noter que les syndicats avaient débuté les négociations en demandant une augmentation des salaires nettement plus importante, comprise entre +10% et +15%. Ils avaient menacé de lancer un mouvement social de grande ampleur s'ils n'étaient pas entendus. Arcelor Mittal, qui avait initialement proposé une hausse annuelle de 6% a donc réussi à obtenir un accord plutôt en sa faveur, qui devrait limiter la hausse des charges salariales dans cette industrie en difficulté, touché de plein fouet par la crise énergétique – pour rappel, la sidérurgie comptait pour environ 1,5% du PIB en 2022 et employait 200 000 salariés.

Angola

Le Ministère des Finances présente le bilan du programme de privatisations 2019-22

Le 3 mai, le président de conseil d'administration de gestion des actifs et des participations de l'Etat Patrício Vilar a présenté le bilan de la mise en œuvre de la première phase du programme de privatisations 2019-2022, qui a entraîné la vente de 954 Mds AOA d'actifs. Ce programme de privatisations (PROPRIV 2019-2022) a été approuvé le 5 août 2019 par décret présidentiel, dans l'objectif de redynamiser plusieurs secteurs d'activité et de réduire le niveau d'intervention de l'État dans l'économie. La première phase de ce programme a entraîné la privatisation, via appels d'offres publics ou enchères, de 92 entreprises et actifs minoritaires, sur un objectif de 178. La deuxième phase du programme de

privatisation pour 2023-2026 prévoit la vente de 73 nouveaux actifs et entreprises, dont 21 de taille critique (parmi lesquelles ENSA, Unitel, Tv Cabo, BFA, Bodiva, Endiama et Sonangol). Ces opérations pourront prendre diverses formes : cessions d'actions, ventes d'actifs, augmentations de capital ou ventes des droits d'exploitation et de gestion.

🍷 Eswatini

Le FMI publie son rapport d'analyse économique annuel (FMI)

Le 5 mai, le FMI a publié le rapport de sa mission d'analyse annuelle, dit « Article IV ». Selon l'institution monétaire, la croissance a ralenti à 3,6% en 2022, après un rebond significatif en 2021 (+7,9%), et alors que l'économie s'était montrée particulièrement résiliente face à la pandémie de Covid-19 (-1,6% en 2020). La croissance de l'année 2022 a notamment été entravée par i) les difficultés du secteur agricole : alors que celui-ci, majoritairement centré sur le sucre et tourné vers l'export, représentait 9% du PIB en 2019 (CNUCED), de fortes pluies ont entraîné la destruction d'une partie des récoltes en 2022 ; ii) la suspension de grands programmes de construction financés par le gouvernement, en raison d'un manque de liquidités. Dans ce contexte, la situation budgétaire a continué de se dégrader : le déficit public devrait atteindre 5% du PIB sur l'exercice 2022/2023, après 4,5% lors de l'exercice précédent - sous l'effet d'une baisse des revenus de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) et de la progression continue des dépenses publiques (de 28,8% à 30,4% du PIB). Si l'endettement du pays reste maîtrisé (42,3% du PIB), il a progressé de 1,7 point en 2022. L'institution monétaire rappelle enfin que la situation socio-économique demeure particulièrement dégradée en Eswatini : 29% de la population est sous le seuil de pauvreté (2,15 USD par jour et par personne), près de 30% de la population est atteinte du SIDA, et le taux de chômage reste structurellement élevé (33,3% en 2022). Les émeutes généralisées qui ont paralysé le pays en 2021 témoignent d'ailleurs de la fragilité de la situation sociale. Pour 2023, l'institution financière table sur une croissance relativement stable, à 3,2%, portée par un

rebond de la production agricole grâce à des conditions météorologiques favorables et au développement du secteur manufacturier.

🍷 Mozambique

Le FMI a conclu sa deuxième mission de revue dans le cadre du programme de « Facilité Élargie de Crédit » (FMI)

Le 6 mai, le FMI a publié un communiqué sur la mission sur place du 24 avril au 5 mai, dans le cadre de la seconde revue de l'accord du programme de « Facilité élargie de crédit », mis en place en mai 2022. Pour rappel, il s'agit d'un programme de financement de 456 MUSD étalé sur 3 ans (dont 93 MUSD avaient été décaissés à la signature et 60 MUSD en novembre 2022). L'institution financière souligne le rebond significatif de l'économie en 2022 : la croissance devrait ainsi atteindre 4,1% (soit 0,3 point de plus que lors des précédentes estimations). Cette évolution s'explique notamment par la reprise des secteurs les plus affectés par la pandémie de Covid-19 (tourisme, transport et communication), ainsi que par les bonnes performances de l'agriculture (pluviométrie favorable). La croissance devrait par ailleurs accélérer en 2023 (prévision de +5%), portée principalement par les industries minière et pétrolière – l'exploitation des projets de GNL dans le Cabo Delgado de d'ENI et la reprise des projets de Total Energies de d'Exxon. Pour autant, le FMI attire l'attention sur la dégradation de la situation budgétaire (déficit public supérieur de +0,5 points comparativement aux précédentes estimations) – hausse des dépenses portée par la masse salariale de la fonction publique, face à des recettes fiscales moins élevées qu'attendues (-1% de PIB).

🍷 Namibie

L'inflation recule au mois d'avril (Namstats)

Selon l'agence nationale de statistiques (NamStats), le taux d'inflation sur un an a atteint 6,1% au mois d'avril, contre 7,2% au mois précédent. Les principaux postes contributeurs à la hausse des prix sont les « produits alimentaires » (+13,5%, soit une contribution positive de 2,5 points) et les « boissons alcoolisées et le tabac » (+6,7% soit +0,9 point). Il s'agit de la première baisse significative de l'indicateur depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cette modération est cohérente avec les prévisions de la Banque centrale namibienne (*Bank of Namibia*), qui tablait, dans son bulletin trimestriel du mois de février, sur une baisse de l'inflation à 6,5% pour le premier trimestre 2023 après 7% au trimestre précédent. Toujours selon l'institution monétaire, l'inflation annuelle devrait atteindre +5,3% en 2023, en recul de -1,7 point par rapport à 2022.

Evolution des principales monnaies de la zone par rapport au dollar américain

	Taux de change au 11/05/2023	Evolution des taux de change USD (%)			
		Sur 1 semaine	Sur 1 mois	Sur 1 an	Depuis le 1 ^{er} janvier
Afrique du Sud	19,03 ZAR	-4,1%	-3,4%	-15,4%	-10,7%
Angola	507,3 AOA	0,0%	-0,4%	-20,6%	-0,7%
Botswana	13,2 BWP	-1,6%	-1,9%	-8,4%	-4,4%
Mozambique	63,2 MZN	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Zambie	18,2 ZMW	-2,0%	10,0%	-6,7%	-0,8%

Note de lecture : un signe positif indique une appréciation de la monnaie.

Source : OANDA (2022)